

Département du Rhône Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues	DÉLIBÉRATION Du Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues n° 2018.04.02	ANNÉE 2018 Objet : Pouvoir de délégation aux Maires des Communes du SAVA : Zonage Assainissement
<p>Le cinq avril deux mil dix huit,</p> <p>Le Conseil du S.A.V.A., légalement convoqué, s'est réuni, en la mairie de Saint Vérand, sous la présidence de M. Gérard CHARDON, Président.</p> <p>BAGNOLS : M. Gérard GUTTY, M. Jean-Luc DUMAS, (suppléant : Mme Nathalie COTTINET) LE BREUIL : M. Jean ARBAULT, M. Patrick PERCHE (suppléant : M. Charles LOMBARD DE BUFFIERES DE RAMBUTTEAU) CHAMELET : M. Julien PEYROCHE, M. Henri PINATEL (suppléant : M. Pierre CALA) LEGNY : M. Jean-Claude DELESTRA, M. Olivier THEVENET (suppléant : Mme Carole BOULON) LETRA : M. Serge GABARDO, Mme Nathalie VOLAY (suppléant : M. Didier CHAVAND) MOIRE : M. Régis LATHUILIERE, M. Jean-Daniel RONGIERES (suppléant : Mme Pascale COLNEL) STE PAULE : M. Maxime CORTAY, M. Olivier LECCIA (suppléant Mme Bernadette PAIRE) ST VERAND : M. Gérard CHARDON, M. André PROUST (suppléant M. Laurent LEVRON) TERNAND : M. Pierre MONNERY, M. Bernard DUMAS (suppléant M. Pierre SADOT) VAL D'OINGT : (Le Bois d'Oingt) M. Roland CHARDON, M. Georges CHAVEROT (suppléant : Mme Dominique MECHIN), (St Laurent d'Oingt) - M. Paul PERIGEAT, M. René DESHAYES (suppléant M. Daniel GAUTHIER) - (Oingt) M. Jean-Claude DUBOST, M. Sylvain CLEMENT (suppléant M. Pascal ROLAND) CONSEILLER DEPARTEMENTAL : M. Antoine DUPERRAY</p> <p>Date convocation : 29 avril 2018</p> <p>Membres en exercice : 24 Présents : 17 Votants : 21 (6 pouvoirs)</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Nathalie VOLAY</p> <p>Le quorum étant atteint, le Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues peut délibérer</p>		

Considérant la nécessité d'autoriser les Maires des Communes du SAVA à réaliser dans le cadre du PLU (Plan Local d'Urbanisme), de Cartes Communales (CC), de POS (Plans d'Occupation des Sols), etc., les enquêtes publiques concernant la partie du Zonage Assainissement ;

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE et DÉLÈGUE POUVOIR aux Maires des Communes du SAVA pour réaliser dans le cadre des enquêtes publiques du PLU, CC, POS, etc., le Zonage Assainissement.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour copie conforme,

Le Président, Gérard CHARDON

